

## Le notaire ouvre les enchères en ligne

Vendre sa maison en 48 heures chrono, sur Internet. Un nouveau service vanté par les 260 notaires bas-normands.

### Pourquoi, Comment ?

#### La « vente notariale interactive », qu'est ce que c'est ?

C'est la possibilité de vendre un bien, via ce que les notaires appellent leur « salle de vente virtuelle ». Pendant 48 heures, un propriétaire met en vente son bien, au prix évalué par le notaire, honoraires de négociation inclus. Les candidats à l'achat ont pris contact avant avec le notaire pour visiter le bien et obtenir un agrément et un code d'accès internet. Le jour et l'heure venus, ces acheteurs ont 48 heures pour se connecter et annoncer leur prix. L'enchère la plus faible ne peut être inférieure de plus de 12 % au prix d'annonce. Et l'on peut surenchérir son offre si un mieux-disant se manifeste.

#### Quel intérêt, par rapport à une vente classique ?

« Cela permet de fluidifier le marché en accélérant la vente d'un bien, fait valoir Etienne Meyer, responsable développement de l'immobilier notarial. Par cet outil, le délai moyen de conclusion d'une affaire se situe entre six et huit semaines, contre plusieurs mois parfois pour une vente classique. » Cette formule, c'est un peu la vérité des prix. La vente interactive met tout le monde d'accord quand les avis divergent sur le bon prix de vente.



Etienne Meyer, responsable développement de l'immobilier notarial.

#### Mon bien se trouve aussi dans une agence immobilière, que dois-je faire ?

« Pour que cet outil fonctionne, il faut que le bien soit réellement disponible et que le vendeur n'ait pas pris d'engagement par ailleurs. Ainsi, en cas de mandat exclusif avec

un autre professionnel de l'immobilier, il est nécessaire de dénoncer le mandat, pour cela compter un délai de six à huit semaines. »

L'outil est proposé toute l'année par les notaires et plus spécialement lors de la Semaine régionale de la vente notariale interactive, en Basse-Normandie, du 15 au 19 novembre. Contact : [www.immobilier.notaires.fr](http://www.immobilier.notaires.fr)

Recueilli par  
Laurent LE GOFF.